



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 10/04/2025

ID : 065-216502260-20250407-2025D011-DE



Séance du 7 avril 2025 à 18h

2025/011

Présents : Gisèle VINCENT, Philippe SOULÉ-PÉRE, Régine TOSON, Michel DUHAMEL, Juliette SALANNE, Bernard JOUCLA, Stéphanie MARQUEZ, Sébastien ABADIE, Alexandre ARRIZABALAGA, Hélène FRANCÈS, Jean-Christophe MADELAINE, Serge ALMENDRO, Laetitia CAZABAN, Diane DE LUYCKER, Caroline ÉCORCHON, Bernard LHOSSEIN, Sandrine TREBUCQ.

Absents : Ingrid BOUTARFA (procuration à Hélène FRANCÈS), Bruno CAZÈRES, Noémie DEUTSCH, Denis FÉGNÉ (procuration à Philippe SOULÉ-PÉRE), Dominique Gaye (procuration à Bernard JOUCLA), Simon TESSIER.

Élue secrétaire de séance : Hélène FRANCÈS

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 2 avril 2025

DEMANDE DE SUBVENTION – FONDS DE CONCOURS PISTES CYCLABLES 2025 :
Continuité voie verte IBOS

Madame le Maire expose à l'assemblée délibérante que la commune souhaite solliciter une subvention auprès de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées au titre du fonds de concours 2025 pour créer une voie verte Chemin Houn Grane, Chemin de la Garounère et Chemin des champs.

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a réalisé en 2024 une voie verte le long de la RD264 et une CVCB (Chaussée à Voie Centrale Banalisée) sur le chemin de la Traverse et que le projet s'inscrit dans cette continuité.

L'ensemble de ce projet entre dans le niveau 2 des itinéraires cyclables du schéma des mobilités de La CATLP et s'inscrit dans une logique d'aménagement communal afin de créer une liaison cyclable entre le centre-bourg et le quartier du Pouey, ainsi que dans une stratégie vélo globale puisqu'il permettrait une connexion à la ville de Tarbes par la rue François Marquès.

Une consultation a été réalisée et permet de calibrer financièrement le projet. Le montant des travaux s'élève à 67 177,28 € HT.

Plan de financement 2025 :

CATLP – 35 %	23 512,04 € HT
Commune d'Ibos – 65 %	43 665,24 € HT
	67 177,28 € HT
	80 612,73 € TTC

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à solliciter une subvention de 23 512,04 € HT au titre du fonds de concours pistes cyclables, pour la réalisation d'une voie verte Chemin Houn Grane, Chemin de la Garounère et Chemin des champs.

L'assemblée délibérante
Extrait certifié conforme et exécutoire.

La secrétaire de séance,
Hélène FRANCÈS

Le Maire,
Gisèle VINCENT